

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02 /AONO/EDC/CIPM/2026 DU 28 JAN 2026

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA  
MAINTENANCE INDUSTRIELLE DES ÉQUIPEMENTS DE L'AMÉNAGEMENT  
HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE, DANS LA RÉGION DU SUD**

**FINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2026 ET SUIVANTS**

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'action en ce qui concerne l'exploitation et la maintenance de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) lance un Appel d'Offres en vue de recruter une Entreprise pouvant assurer la maintenance industrielle des équipements dudit aménagement afin d'en assurer sa pleine disponibilité.

Le site se trouve dans l'emprise de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, département de la Vallée du Ntem, Région du Sud Cameroun.

### 2. Consistance des travaux

Les prestations attendues de l'entreprise ont pour objectifs d'assurer une gamme complète de services de maintenance industrielle visant à garantir la pleine disponibilité de l'aménagement hydroélectrique de MEMVE'ELE.

Pour atteindre cet objectif, les prestations à fournir sont décrites ci-après :

- i. Garantir la disponibilité mécanique des ouvrages de façon à produire la puissance maximale aux conditions hydrologiques et suivant les besoins du réseau ;
- ii. Assurer toutes les opérations relevant de la maintenance industrielle de l'aménagement notamment en ce qui concerne la maintenance prédictive, la maintenance préventive et la maintenance curative ;
- iii. Mettre à la disposition du Maître d'Ouvrage des agents de sécurité qui assurent la sécurité des personnes et des biens de jour comme de nuit.

Durant l'exécution de son mandat, il est attendu de l'Entreprise qu'elle travaille avec le personnel exploitant de Electricity Development Corporation (EDC) dans un esprit d'équipe et de franche collaboration.

### 3. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (1) lot unique.

### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre milliards (4 000 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises**, à raison de **deux milliards (2 000 000 000) de FCFA par tranche**.

## 5. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **vingt-quatre (24) mois** comprenant :

- Une tranche ferme d'une durée de douze (12) mois à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations ;
- Une tranche conditionnelle de douze (12) mois, suivant les conditions précisées dans le DAO.

## 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises installés au Cameroun et disposant de compétences dans les domaines requis par la nature des prestations. Pour prévenir tout conflit d'intérêt, la présente consultation exclut les entreprises ou groupements d'entreprises basés au Cameroun qui sont actifs dans le secteur de la production, du transport et de la distribution d'électricité.

## 7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de EDC, Exercice 2026 et suivants, Imputation Ligne I040402.

## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **hors ligne**.

## 9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, **acquitté à la main et timbré au tarif en vigueur**, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics et dont la liste figure dans **la pièce 14** du DAO, d'un montant de **quatre-vingt millions (80 000 000) de Francs CFA** et valable jusqu'à **trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres**.

**Ledit cautionnement de soumission, timbré au tarif en vigueur, devra être constitué conformément à la Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.**

Les cautionnements présentés dans le cadre des marchés publics sont constitués des titres émis par les établissements financiers de première catégorie autorisés par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, et des récépissés de consignations délivrés par la CDEC. L'absence de la

caution de soumission accompagnée du récépissé de consignations délivré par la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, 222 23 10 89, Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm dès publication du présent avis.

#### 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service du Courrier, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, BP : 15 111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, payable dans le compte-spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert dans les agences de la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devra parvenir au Service du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles De Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél. : 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, au plus tard le **03 MARS 2026** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 02 /AONO/EDC/CIPM/2026 DU 28 JAN 2026**  
**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEÉE DE LA**  
**MAINTENANCE INDUSTRIELLE DES ÉQUIPEMENTS DE L'AMÉNAGEMENT**  
**HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE, DANS LA RÉGION DU SUD**  
**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### 13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée conformément à Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### **14. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **deux (2) temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03 MARS 2026** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage de EDC sis à l'Immeuble Hibiscus, Avenue Charles De Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél. : 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale qualificative seront ouvertes par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.**

**En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.**

## 15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux (2) types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence du cautionnement de soumission timbré accompagné du récépissé CDEC à l'ouverture des plis ;
- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que préconisé par le DAO ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DE) ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Absence des preuves d'acceptation du contrat (CCAP et TDRs paraphés sur chaque page avec signature et cachet du soumissionnaire à la dernière page précédés de la mention « **Iu et approuvé** »).

### 15.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels qui porteront sur :

N°	Critères	Points
1	Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires	20
2	Plan de travail et méthodologie proposés en rapport avec les Termes de Référence ;	25
3	Qualifications et compétence du Personnel Clé	30
4	Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et de la méthodologie)	8
5	Capacité financière	5
6	Matériel minimum requis	10
7	Présentation de l'offre	2
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel d'un soumissionnaire et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de l'Administration, sera considéré comme non valable.

## 16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **mieux disante** par combinaison des critères techniques et financiers.

## 17. Nombre maximum de lots

Les prestations sont constituées en **un lot unique**.

## 18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

## 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Exploitation de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP : 15 111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, porte 705.

## 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le 28 JAN 2026

### Copie :

- MINMAP (pour information)
- CA EDC (pour information)
- ARMP (pour publication et archivage)
- DG/EDC (pour information)
- Président CIPM / EDC (*pour information*)
- Archives-Chrono / EDC

